

LA HAUTE-MEUSE...

transparente

Bulletin trimestriel d'information • n°86 • décembre 2016



SPÉCIAL
Bilan des actions
2014-2016

Sommaire

Actualité : Signature du nouveau protocole d'accord 2017-2019

Bilan : Bilan positif pour les actions menées par les partenaires du CRHM entre 2014 et 2016

Agenda : Journées wallonnes de l'Eau 2017 : animations gratuites pour les écoles

Gestion : L'hydrocotyle fausse-renoncule débarque en Haute-Meuse

Trucs et astuces : Lessive et poudre lave-vaisselle écologiques

Cette nouvelle année débute avec un nouveau Protocole d'Accord des partenaires du CRHM signé ce 1^{er} décembre à Assesse. C'est l'occasion de mettre en avant le travail réalisé lors du Protocole d'Accord précédent sous forme d'un bilan que je vous invite à découvrir dans ce numéro de fin d'année.

Vous y découvrirez également le programme scolaire des prochaines Journées Wallonnes de l'Eau de mars 2017. Directeurs et professeurs du primaire, n'hésitez pas à vous en emparer. Il est riche de nombreuses activités.

Un article sur l'hydrocotyle fausse-renoncule, une plante invasive aquatique d'étang récemment identifiée en Haute-Meuse, complète cette édition.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et une heureuse année 2017 à vous et à l'ensemble de vos proches.

Jean-Marc VAN ESPEN,
Président du CRHM



Actualité

SIGNATURE DU NOUVEAU PROTOCOLE D'ACCORD 2017-2019

Ce 1^{er} décembre, c'est à la nouvelle maison communale d'Assesse que les partenaires du CRHM ont signé le nouveau Protocole d'Accord 2017-2019. Devant près de 80 participants, Messieurs Tasiaux (Bourgmestre d'Assesse), Van Espen (Président du CRHM) et Ghysel (Représentant du Ministre Collin) ont pris la parole pour rappeler les forces d'un contrat de rivière et la nécessité de continuer les efforts déjà entamés il y a plus de 20 ans pour protéger nos rivières. Composé de 485 actions destinées à améliorer la qualité des cours d'eau et leur environnement, ce protocole est à nouveau le fruit d'un large processus de consultation de l'ensemble des partenaires du CRHM. Parmi celles-ci, 187 actions viseront à résoudre 1318 points noirs prioritaires identifiés lors de l'inventaire des atteintes aux cours d'eau mené par la Cellule de coordination du CRHM. 245 actions s'inscrivent comme des actions de concertation entre les partenaires du CRHM et 265 ont pour but final la sensibilisation de la population de la Haute-Meuse. L'intégralité de ce programme d'actions est disponible en téléchargement sur notre site web : www.crhm.be.



Des représentants des administrations régionales, des pouvoirs locaux et du monde associatif étaient présents dans la salle du Conseil communal d'Assesse, aménagée spécifiquement à cette occasion.

Bilan

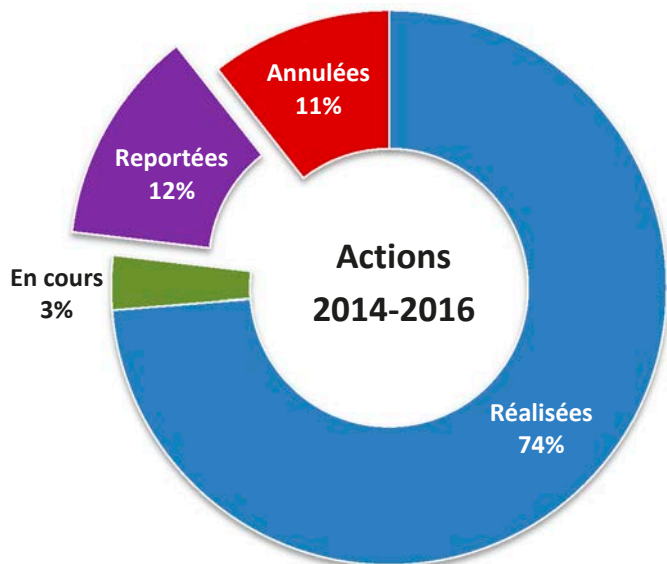
BILAN POSITIF POUR LES ACTIONS MENÉES PAR LES PARTENAIRES DU CRHM ENTRE 2014 ET 2016

Depuis trois ans, les partenaires du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) se sont impliqués dans 350 actions pour améliorer la qualité des eaux et de son environnement proche. Résultats, 77% des actions réalisées ou en cours de finalisation, un bilan très positif !

Ajoutons à cela 12% des actions reportées au nouveau programme d'actions 2017-2019 qui s'inscriront dans

la continuité de celui-ci. La résolution de nombreux problèmes demande généralement des moyens humains, des moyens financiers et des changements de mentalités tant au niveau des administrations, que des associations et des citoyens qui ne peuvent être mis en place en trois petites années. Nos partenaires continuent donc leurs efforts pour progresser vers une meilleure intégration de l'eau dans leurs choix et comportements.

Une des missions des contrats de rivière est de favoriser la mise en place des Plans de Gestion des Bassins hydrographiques (PGDH) mis en place par la Wallonie afin de répondre à la Directive Cadre Eau de l'Europe. Pour ce faire, ce sont 130 actions qui y ont participé directement, soit 37% du total des actions menées.



Les principales actions menées ces trois dernières années par la Cellule de coordination du CRHM et tous ses partenaires se répartissent en divers grands axes :

La sensibilisation des citoyens

La Cellule de coordination a effectué un important travail de sensibilisation avec le soutien local des communes en éditant trois dépliants relatifs aux déchets verts, aux déchets ménagers et aux pesticides à proximité des cours d'eau. Sur base des inventaires des atteintes relevées le long des cours d'eau, les riverains des zones impactées ont été informés, parfois rencontrés afin de solutionner certains problèmes particuliers.



Des dépliants de sensibilisation au respect de la rivière destinés aux riverains ont été produits par le CRHM en 2016. Ils ont été distribués par les administrations communales dans les quartiers traversés par un cours d'eau où des problèmes étaient constatés.

Des opérations rivières propres et autres actions de nettoyage ont été organisées. La Cellule de coordination a également placé un barrage à OFNI's (objets flottants non identifiés) sur le Samson à Thon et Faulx-les-Tombes, sur l'Eau Noire à Couvin, sur l'Eau Blanche à Virelles, sur la Houille à Gedinne et sur le Bocq à Yvoir et Spontin. Avec le soutien des communes concernées et de la Province de Namur, des animations ont été proposées aux écoles et les citoyens sensibilisés.



Le barrage aux OFNI's installé par la Cellule de coordination du CRHM sur la Houille à Gedinne en octobre 2015 lors de la journée « Gedinne aux chandelles » organisée par la Province de Namur

Les Journées wallonnes de l'Eau (JWE) ont également permis de rassembler un large public chaque année à la mi-mars. En trois éditions, ce sont 2173 personnes qui ont participé à l'une des 63 activités grand public et quelque 5844 élèves qui ont pris part aux 46 animations proposées aux écoles des communes partenaires du CRHM. Une très belle collaboration entre la Cellule de coordination et ses partenaires !



L'asbl Empreintes propose lors de chaque JWE des animations pour les écoles en lien avec l'eau, ici « L'Eau en Ville » en mars 2015 au parc de La Plante en bord de Meuse à Namur

La Cellule de coordination a également édité un catalogue de 10 animations qui sont disponibles pour ses partenaires sur des sujets variés comme l'épuration des eaux usées et le cycle de l'eau, les poissons, les macro-invertébrés, les déchets, les produits d'entretien écologiques, le castor, la concertation...



Atelier « Produits d'entretien écologiques » proposé par la Cellule de coordination du CRHM sur son stand à l'occasion du Village Nature de la Ville de Namur en septembre 2016

La Cellule de coordination du CRHM, aidée par un groupe de travail composé de représentants du Service public de Wallonie (SPW) et des acteurs locaux (sportifs et riverains), a également réalisé en 2016 un dépliant intitulé « La Haute-Meuse, un fleuve et un cadre de vie à respecter » où des règles relatives à la navigation, au domaine public et à l'environnement ont été rappelées. Quelques 1500 dépliant ont été transmis aux éclusiers de la Haute-Meuse pour distribution aux plaisanciers.



La sensibilisation des utilisateurs du fleuve sera poursuivie le long du halage mosan avec l'ensemble des partenaires impliqués dès le printemps 2017.

En presque trois ans, ce sont au total plus de 230 activités de sensibilisation qui ont été organisées dans le cadre du CRHM. Merci à tous nos partenaires qui ont participé à ces animations ou qui nous ont permis de les mettre en place !

L'information et la concertation des partenaires

Afin d'identifier les problématiques affectant les cours d'eau du territoire de la Haute-Meuse, la Cellule de coordination du CRHM a inventorié les atteintes présentes le long d'environ 492 km de cours d'eau durant 107 journées de terrain en 2014 et 2015. Cela représente quelque 1756 atteintes identifiées (déchets, érosions de berge, entraves, plantes invasives, ouvrages et protections de berge détériorées, rejets d'eaux usées...) dont 755 points ont été classés comme prioritaires. L'inventaire s'est prolongé durant la seconde partie de l'année 2016.



Les deux opérateurs de terrain du CRHM en inventaire des atteintes le long du Bocq à Hamois en avril 2014

Au cours de ces trois années, plus de 300 réunions de concertation ont été organisées par la Cellule de coordination avec ses différents partenaires pour discuter des problématiques rencontrées et rechercher des solutions à mettre en place.



La Cellule de coordination du CRHM s'est attelée à réunir régulièrement localement ses partenaires comme ici à Hastière lors d'une réunion de concertation du Comité local « Meuse et affluents hastiérodinants » en mai 2014

La gestion des espèces invasives végétales

Entre 2014 et 2016, les efforts de gestion de la balsamine de l'Himalaya se sont intensifiés dans les vallées du Bocq, de l'Eau Blanche, de l'Eau Noire, de l'Eau d'Anor, de la Gelbressée, du Houyoux, de la Houille, de la Molinee, du Flavion, du Samson, ainsi que sur certains plus petits cours d'eau tels le ruisseau d'Aisne, le ruisseau de Masembre, le ry Pernelle, le ruisseau de Struviaux, les affluents « source » du Burnot... Concrètement, des chantiers d'arrachage ont été organisés par la Cellule de coordination du CRHM durant les mois de juillet et août avec le soutien ponctuel du SPW, d'entreprises, d'administrations communales et de bénévoles locaux. Des étudiants ont régulièrement été engagés pour éradiquer cette plante exotique envahissante. En 2016, ce ne sont pas moins de 450 journées/homme qui ont été consacrées à ces arrachages sur l'ensemble du territoire du CRHM. Ces efforts ont permis de rabattre significativement les populations sur quelques années. Il reste cependant aujourd'hui encore des efforts à mener dans certaines vallées (Bocq, Eau Noire, Eau Blanche,

Houille, ruisseau de Massemble...) et à rester attentif dans les autres vallées pour éliminer au plus vite toute nouvelle apparition ponctuelle de cette balsamine. Restons vigilants! Vous trouverez plus d'information sur ce sujet dans le bulletin d'information n°85 du CRHM de septembre 2016.



Chantier d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya avec des bénévoles et des étudiants locaux à Presgaux dans le vallon du ruisseau d'Aisne, affluent de l'Eau Noire, encadré par la Cellule de coordination du CRHM et le DNF en juillet 2015

La collaboration entre la Cellule interdépartementale des Espèces invasives (CiEi) du SPW et les communes s'est quant à elle intensifiée pour le suivi et la gestion des populations de berce du Caucase. Les administrations communales ont ponctuellement bénéficié du soutien du Département de la Nature et des Forêts (DNF) et du CRHM pour la gestion de certains sites.

La lutte contre les érosions de berge par piétinement du bétail

En 2014, profitant d'une obligation de clôturer les pâtures le long de certains cours d'eau programmée pour 2015, la Cellule de coordination du CRHM a mené un important travail d'information, de rencontre et de concertation auprès des agriculteurs afin de les inciter à clôturer les berges des cours d'eau. Des primes régionales étant disponibles uniquement durant une année, il était nécessaire d'agir rapidement dans les milieux agricoles pour placer des clôtures, bacs à eaux et autres pompes à museaux afin d'éviter le piétinement direct du bétail dans les cours d'eau, ce qui déstructurait les berges et engendrait une importante sédimentation dans les eaux.

Résultats, environ 80 agriculteurs conseillés par la Cellule de coordination du CRHM et au final approximativement 42 km de berges clôturées sur le territoire du CRHM, 169 pompes à museaux et 85 bacs installés. Depuis 2015, ce sont les agents du DNF qui assurent un suivi des sites encore problématiques et veillent à ce que chaque agriculteur applique la réglementation en vigueur. La Cellule de coordination continue d'apporter son soutien en fournissant ses données d'inventaire aux agents.



Une brochure sur les bonnes pratiques à avoir à proximité des cours d'eau a été réalisée. 1500 exemplaires ont été distribués en 2014 à presque tous les agriculteurs des communes partenaires du CRHM



Présentation à la Presse d'aménagements réalisés chez un agriculteur par le GAL Pays des Tiges et Chavées le long du ruisseau de Gesves. Une occasion d'aussi mettre en avant les subsides wallons disponibles en 2014 pour la clôture des berges et l'aide technique et administrative apportée aux agriculteurs par le CRHM dans ce cadre.

La levée des obstacles à la libre circulation des poissons

Les gestionnaires des cours d'eau ont mené divers projets de restauration de cours d'eau entre 2014 et 2016. Le SPW-Direction des Cours d'Eau non navigables a notamment rétabli la libre circulation des poissons dans toute la zone aval de l'Eau Noire à Couvin où certains barrages ont été éliminés, d'autres contournés par une échelle à poisson ou une rivière de contournement.

Sur l'Eau Blanche, les travaux de restauration de l'hydromorphologie ont été poursuivis et des zones humides et connectivités ont été recrées sur certains affluents. Quant à la vallée du Bocq, déjà sujette à d'importants travaux entre 2009 et 2013, elle a vu d'autres ouvrages d'arts être effacés ou contournés pour permettre

la remontée des poissons vers les zones amont. La Cellule Cours d'Eau de la Province de Namur a également pris part à quelques travaux de restauration, notamment sur le Petit Bocq et le Leignon dans la zone amont du Bocq.



Rampe rugueuse réalisée sur l'Eau Noire par le SPW en 2015 pour contourner un barrage dans le centre de Couvin. Six autres obstacles à la libre circulation des poissons ont été levés par le gestionnaire régional sur la partie aval du cours d'eau jusqu'à sa confluence avec le Viroin

L'assainissement des eaux usées

Depuis 2014, l'organisme d'assainissement du namurois, l'INASEP, a mené plusieurs grands chantiers dans les zones d'assainissement collectif de plus de 2000 équivalents-habitants. Ainsi, début 2014, la station d'épuration de Dinant était mise en service. Le placement des collecteurs d'eaux usées se poursuivait ensuite dans la Ville de Dinant et le long des quais de Meuse. En région namuroise, durant ces trois années, les collecteurs d'Arquet et de Frizet étaient installés et connectés à la station d'épuration de Lives-sur-Meuse. D'autres ouvrages, plus modestes mais tout aussi utiles étaient aussi mis en service, comme la station de Bricniot dans la vallée du Houyoux et la station de Naninne dans la zone amont du ruisseau de Dave.



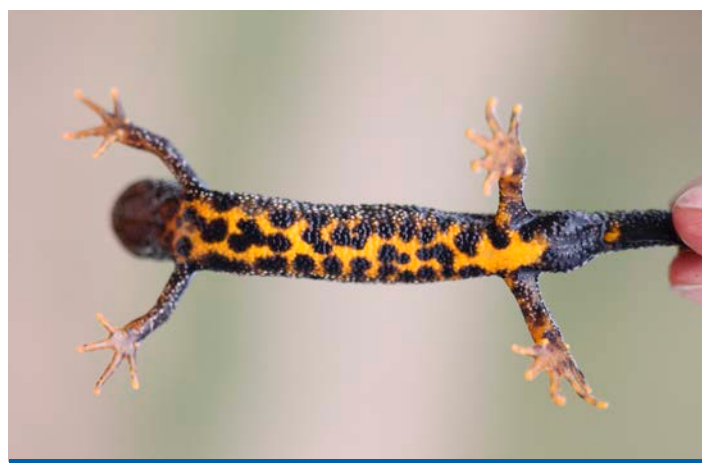
Bassin d'aération de la station d'épuration de Dinant

La lutte contre les inondations

Les gestionnaires des cours d'eau, qu'ils soient régionaux, provinciaux et communaux ont été invités à élaborer un Plan de Gestion des Risques d'Inondation durant l'année 2014. La Cellule de coordination du CRHM a prêté main forte à l'organisation des séances de concertation qui ont abouti à l'élaboration de mesures à mettre en place d'ici 2021. Sur le territoire des communes partenaires du CRHM, ce sont 22 mesures qui ont ainsi été inscrites par les gestionnaires. Par exemple, la Direction des Cours d'Eau non navigables a automatisé et amélioré la gestion des vannes de ses barrages sur l'Eau Noire afin de réduire le risque d'inondation dans le centre de Couvin. A Ohey, des aménagements pour lutter contre le ruissellement et les coulées boueuses ont été réalisés. Dans la vallée de la Houille, un projet européen a permis d'identifier certaines zones problématiques et de proposer divers aménagements aux gestionnaires et aux autorités communales.

La protection de zones et espèces sensibles

Divers partenaires ont œuvré pour protéger des sites aquatiques en surface mais aussi souterrain. Ainsi, dans la vallée du Samson, le PCDN de Gesves, avec le soutien de la Cellule de coordination du CRHM, a mené un travail de recherche du triton crêté dans la plaine de Sorée. Résultat, plusieurs mares où l'espèce est présente identifiées.



Triton crêté sorti d'une mare en région gesvoise en mars 2015

Natagora a développé un programme LIFE « Prairies bocagères » en Fagnes-Famenne dans les vallées de l'Eau Blanche (Chimay et Couvin) et des ruisseaux de Rempeine et de Ringolle (Beauraing). Des mares ont été restaurées pour le triton crêté, des réserves naturelles agrandies et un nouveau site d'hibernation d'une espèce de chauve-souris détecté. Coté milieux souterrains, la Commission wallonne d'Etude et de Protection des Sites souterrains (CWEPSS), aidée par les clubs spéléologiques et la Cellule de coordination du CRHM ont effectué un nettoyage du site karstique de la grotte de MontFat à Dinant et proposé une semaine d'animation pour les élèves de Mettet à l'occasion de la sortie de l'Atlas du karst Burnot-Molignée début 2014.

Voilà un rapide portrait des grandes actions menées entre 2014 et 2016, mais il est évident que bien d'autres actions, certaines parfois moins spectaculaires ou parfois toujours en cours de réalisation ont aussi été menées par tous les partenaires du CRHM.

Remercions-les tous pour le travail accompli durant ces trois années. Sûr que nous pourrions encore compter sur eux dès 2017 pour de nouveaux projets !



Découverte du karst à Oret en juin 2014 à l'occasion de la semaine karstique

AGenda

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU 2017 : ANIMATIONS GRATUITES POUR LES ÉCOLES

Comme chaque année, la Cellule de coordination et les partenaires du CRHM vous proposent des animations à destination des écoles à l'occasion des Journées wallonnes de l'Eau. Celles-ci débiteront pour les écoles le lundi 20 mars pour se terminer le vendredi 31 mars 2017. Les inscriptions

sont accessibles aux enseignants dès le 9 janvier. Elles sont indispensables pour fixer le créneau horaire souhaité et les modalités pratiques avec chaque école. Les activités sont destinées aux établissements scolaires des 23 communes partenaires du CRHM et sont totalement gratuites.



De la station d'épuration aux produits d'entretien écologiques - Animation

Une maquette simplifiée présentant le fonctionnement d'une station d'épuration est la base de cette animation permettant d'expliquer de manière ludique les différentes étapes par lesquelles passent nos eaux usées jusqu'à leur épuration. Elle sera complétée par la notion de « produits d'entretien écologiques » respectueux de la qualité des eaux de nos rivières. Les élèves repartiront avec les produits qu'ils ont fabriqués sur place, accompagnés d'une étiquette avec la recette.

Date : du 20 au 24/03 et du 27 au 31/03

Lieu : Dans votre école

Horaire : Date et horaire à convenir lors de l'inscription (durée : 1h30)

Public cible : de la 3^e à la 6^e primaire



Du castor en Haute-Meuse ? - Animation

En classe, au travers d'une animation ludique et interactive découvrez tout sur le castor : son anatomie, son mode de vie, ses mœurs et son retour dans la vallée de la Meuse !

Date : du 20 au 24/03 et du 27 au 31/03

Lieu : Dans votre école

Horaire : Date et horaire à convenir lors de l'inscription (durée : 1h30)

Public cible : de la 3^e à la 6^e primaire

Organisateur : Cellule de coordination du CRHM

Renseignement et inscription : 081/77.55.04 - contact@crhm.be



“Pirate d’Eau Douce” - Spectacle

Par le plaisir du jeu et le pouvoir de l’imagination, le spectacle invite à découvrir l’univers de la rivière à travers la quête d’une apprentie pirate. Ce voyage imaginaire permet aux enfants de découvrir d’une part, la beauté d’une nature généreuse et fragile; d’autre part, l’intérêt à la préserver.

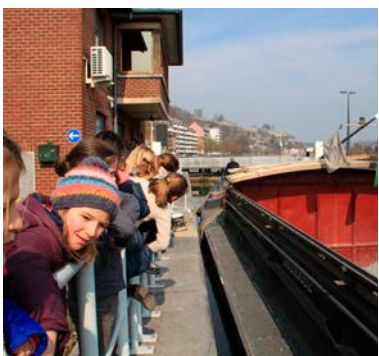
Date : Mardi 21/03 - **Lieu :** Namur (Bouge)

Horaire : 10h45 et 13h45

Public cible : de la 1^{re} maternelle à la 3^e primaire

Organisateur : La Compagnie Zanni

Renseignements et inscription : Cellule de coordination du CRHM - 081/77.55.04 - contact@crhm.be



Une écluse : comment ça fonctionne ? - Visite

Découvrez le métier d’éclusier et le mode de fonctionnement d’une écluse au travers d’une visite didactique des installations de La Plante avec les agents de la Direction des Voies Hydrauliques de Namur. Les installations seront visitées tant en intérieur qu’en extérieur : une expérience inoubliable pour les enfants.

Date : du 20 au 24/03 et du 27 au 31/03 - **Lieu :** La Plante (Namur)

Horaire : Date et horaire à convenir lors de l’inscription (durée : 1h30)

Public cible : de la 4^e à la 6^e primaire

Organisateur : SPW/DGO2/Direction des Voies hydrauliques de Namur

Renseignements et inscription : Cellule de coordination du CRHM - 081/77.55.04 - contact@crhm.be



Les batraciens dans la vallée de la Gelbressée

Excursion

Un guide-nature prendra en charge les enfants pour leur faire découvrir les différentes espèces de batraciens, leur mode de vie et leurs sites de reproduction dans la vallée de la Gelbressée et autour de l’Abbaye Notre-Dame du Vivier.

Date : Jeudi 23/03 et vendredi 24/03 - **Lieu :** Marche-les-Dames (Namur)

Horaire : RdV à 9h30 ou 13h00 (durée : 2h)

Public cible : de la 1^{re} à la 6^e primaire



Les oiseaux du bord de Meuse - Excursion

Un guide-nature prendra en charge les enfants pour leur faire découvrir les différentes espèces d’oiseaux qui vivent aux abords du fleuve, leur mode de vie et les menaces qui pèsent sur eux.

Date : Vendredi 24/03, vendredi 31/03

Lieu : La Plante (Namur)

Horaire : RdV à 9h30 ou 13h30 (durée : 2h)

Public cible : de la 1^{re} à la 6^e primaire

Organisateurs : CNB - section Les Sittelles Namur

Renseignements et inscription : Cellule de coordination du CRHM (081/77.55.04 - contact@crhm.be)



Le ruisseau, la rivière, le fleuve près de mon école

Excursion

Tout près de l'école, mon fleuve, ma rivière, mon ruisseau. Et si je prenais le temps de les écouter se raconter... Partez à la découverte de sa formation, son fonctionnement, sa faune et sa flore et de ses multiples rôles.

Date : du 20/03 au 24/03 - **Lieu :** Au choix près de votre école

Horaire : Matin ou après-midi (durée : 2h30)

Public cible : 5^e et 6^e primaire

Organisateurs : Cellule Environnement de la Province de Namur

Renseignements et inscription : Cellule de coordination du CRHM (081/77.55.04 - contact@crhm.be)



Grottes de Goyet, lieu de connexions entre l'eau, la roche et les hommes - Visite, animation

Visitez cette grotte habitée jadis par l'Homme de Néandertal et Cro-magnon et découvrez par des ateliers comment celle-ci s'est formée.

Date : Mardi 21/03 - **Lieu :** Goyet (Gesves)

Horaire : 8h30, 10h30 et 13h30 (durée : 2h)

Public cible : de la 4^e à la 6^e primaire

Organisateur : Les Grottes de Goyet et Spéléo-J asbl

Renseignements et inscription : Cellule de coordination du CRHM (081/77.55.04 - contact@crhm.be)



L'épuration des eaux usées - Visite

Où vont nos eaux usées ? Selon quels traitements ? Où vont les eaux épurées ? Qu'est-ce que des boues d'épuration ? Autant de questions auxquelles un guide de l'INASEP répondra au cours de la visite des différents équipements qui constituent une station d'épuration.

Date : du 20 au 24/03 et du 27 au 31/03

Lieu : Dinant, Eghezée, Godinne, Mariembourg, Namur, Wépion (au choix)

Horaire : Date et horaire à convenir lors de l'inscription (durée : entre 1h30 et 2h)

Public cible : de la 4^e primaire à la 2^e secondaire

Organisateur : INASEP

Renseignements et inscription : Eddy Fontaine (071/660.186 - 0475/233 334 - eddy.fontaine@inasep.be)



L'eau est partout, même près de votre école ! - Excursion

L'équipe du projet Life prairies bocagères vous emmène découvrir les zones humides qui se trouvent à proximité directe de votre école. Pas besoin de prendre le bus, un passionné de nature partira de votre classe en quête de la petite goutte qui saura éveiller la curiosité de vos élèves.

Date : du 14 au 18/03 et du 21 au 25/03

Lieu : Aublain, Dailly, Frasnes, Lompret Mariembourg, et Virelles

Horaire : Date, horaire à définir avec l'animateur (durée : 2h)

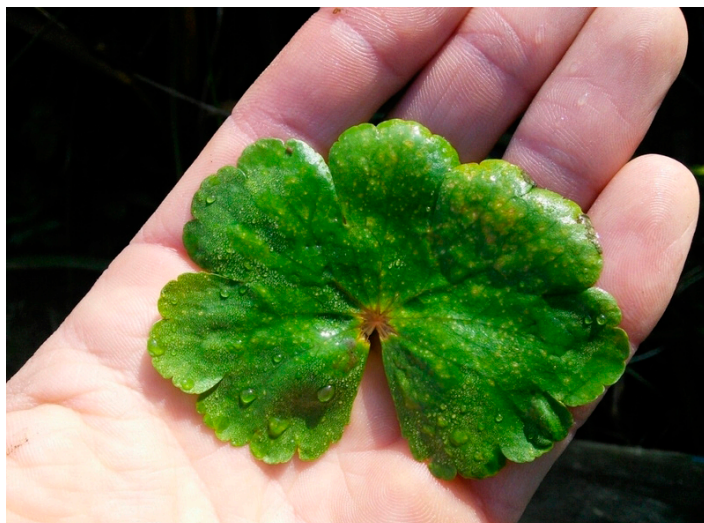
Public cible : Réservé aux classes primaires des écoles des villages cités

Organisateurs : Natagora - Projet Life Prairies Bocagères

Renseignements et inscription : Olivier Kints (0494/88.15.44)

L'HYDROCOTYLE FAUSSE-RENONCULE DÉBARQUE EN HAUTE-MEUSE

L'hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*) est une espèce aquatique exotique envahissante originaire du sud de l'Amérique du Nord et d'Amérique centrale. Elle est susceptible de fréquenter toutes les eaux douces bien éclairées, stagnantes ou à faible débit. Elle est amphibie, c'est-à-dire qu'elle peut aussi coloniser les prairies humides. Elle apprécie les milieux riches en éléments nutritifs (azote, phosphate) et supporte bien la pollution organique.



Les feuilles de l'hydrocotyle fausse-renoncule peuvent atteindre jusqu'à 18 cm de largeur et s'érigent régulièrement jusqu'à 40 cm au-dessus de la surface de l'eau.

Cette espèce est présente sur la liste des 37 espèces exotiques envahissantes de préoccupation européenne et dont la vente est aujourd'hui totalement interdite en Wallonie. Sur le territoire du Contrat de rivière Haute-Meuse, cette plante envahissante a malheureusement été détectée pour la première fois par la Cellule de coordination du CRHM à deux reprises en 2016 à Erpent dans une mare le long d'un affluent namurois de la Meuse et à Patignies dans le lit d'un petit affluent de la Houille.



Un réseau dense de racines blanches se développe au niveau de chaque nœud. La base de la feuille est profondément échancrée et le pétiole est inséré à la base de celle-ci.

La Cellule de coordination du CRHM a réagi rapidement à Erpent et l'hydrocotyle présente sur la quasi-totalité d'une mare d'une surface d'environ 250 m² a été gérée en octobre.

La technique utilisée est celle de l'arrachage manuel de ces plantes flottantes à bord d'une barque qui ont ensuite été exportées en dehors de la zone inondable et compostées.



Arrachage de l'hydrocotyle sur une mare connexe au ruisseau d'Erpent

Une attention particulière a été apportée afin de ne pas laisser s'échapper des fragments de plante vers le ruisseau tout proche, en plaçant un grillage à fine maille sur le moine de l'étang avant gestion. Au total, ce sont environ 6h de travail à 4 personnes qui ont été nécessaires pour éliminer cette population. Un suivi sera assuré en 2017 pour éliminer toute nouvelle plante qui apparaîtrait. À Patignies, la découverte très tardive de la station d'hydrocotyle fausse-renoncule n'a pas permis une gestion en 2016. Ce site sera également suivi l'année prochaine par la Cellule de coordination du CRHM.

APPEL À SIGNALEMENT

Vous connaissez un étang, un ruisseau où cette plante est présente ? Dites-le nous ! Soit en contactant le CRHM (contact@crhm.be – 081/77.67.32), soit en vous rendant sur le site du Service public de Wallonie consacré à la biodiversité : <http://biodiversite.wallonie.be/>.

Cliquez sur l'onglet « invasives » et ensuite rubrique « Focus sur quelques espèces > Les plantes aquatiques invasives » et vous obtiendrez plus de renseignements sur l'hydrocotyle et aurez la possibilité d'encoder vos observations. Il est important de signaler rapidement toute nouvelle présence pour pouvoir agir au plus vite. D'avance merci pour votre collaboration.

TrUcs & astuces

Voici deux nouvelles recettes de produits d'entretien écologiques afin de réduire l'impact environnemental des eaux usées que nous rejetons dans les cours d'eau et ainsi participer à l'amélioration de la qualité de nos rivières : la lessive liquide et la poudre pour lave-vaisselle. À tester et utiliser chez vous sans modération !

LESSIVE ÉCOLOGIQUE LIQUIDE (4 LITRES) :

- 2 poignées de cristaux de soude
- 2 poignées de savon de Marseille râpé ou en copeaux
- 1 litre d'eau très chaude afin de dissoudre les cristaux et copeaux en remuant
- 3 litres d'eau froide
- 20 gouttes d'huile essentielle (citron, lavande, pin...)



► Recommandations pour la lessive :

Utiliser un bloc de savon de Marseille que vous râpez vous-même plutôt que des copeaux vendus en magasin et dont l'origine est parfois imprécise. Attention, vérifier aussi qu'il ne contient pas d'huile de palme, au risque de voir votre préparation se solidifier en refroidissant.

Une fois les cristaux de soude et les copeaux dilués dans l'eau chaude, homogénéiser votre mélange avec un mixeur pour éviter la présence de grumeaux.

Utiliser entre 20 et 30 cl par machinée selon la saleté de votre linge.

Pour avoir un linge parfumé, utilisez un mouchoir imbibé d'une dizaine de gouttes d'huiles essentielles dans le tambour de votre sèche-linge. Cela évitera l'utilisation d'adoucissant qui se retrouvera dans notre environnement, les cours d'eau en particulier, et dont l'impact sur la vie aquatique n'est pas négligeable.

Remuez votre bidon avant chaque utilisation car il se peut que le mélange se solidifie au fil du temps.

POUDRE ÉCOLOGIQUE POUR LE LAVE-VAISSELLE :

Mélanger en quantité égale (un verre à eau) dans un bocal bien haut :

- du percarbonate de soude
- de l'acide citrique
- des cristaux de soude
- la moitié de cette quantité de bicarbonate de soude

Ajouter 10 gouttes d'huile essentielle de citron et 5 gouttes d'huile essentielle d'arbre à thé (Tea Tree).

Ajouter une ou deux cuillères à soupe d'eau et mélanger. Le mélange prend la forme d'une meringue et son volume augmente considérablement. Mélanger à plusieurs reprises.



► Recommandations :

Répartir dans 2 ou 3 assiettes à soupe pendant 1 à 2 jours (attention, au départ, dans l'assiette, ça continue à prendre du volume) pour que le mélange sèche bien. Ensuite, l'écraser à la fourchette et le mettre dans un bocal.



Coordinateur : Frédéric Mouchet
Coordination adjointe : Stéphane Abras
Secrétariat et gestion administrative : Bénédicte Stouffs
Support technique et inventaire de terrain : Jean-François Huaux
Sylvain Richard

**CONTRAT DE RIVIÈRE
HAUTE-MEUSE, asbl**
Cellule de coordination
Rue Lelièvre 6 – 5000 Namur
Tel : 081 77 67 32 – Fax : 081 77 69 05
E-mail : contact@crhm.be

Imprimé sur papier recyclé



tirage 3.800 exemplaires

Quand vous aurez fini de me lire et de me relire, confiez-moi à une amie, un ami, des voisins ...

Envie de recevoir ce bulletin en version électronique?
Rendez-vous sur www.crhm.be

Pour la version papier du bulletin :

- Nouvel abonnement (gratuit)
- Changement d'adresse
- Ne souhaite plus recevoir la version papier du bulletin d'information

Nom :

Prénom :

Institution / Entreprise :

Adresse complète :

Tél :

Fax :

E-mail :

Site internet :

A renvoyer à la Cellule de coordination du CRHM par fax (au 081 77 69 05)
par courrier (Rue Lelièvre 6 - 5000 Namur)
ou par e-mail : contact@crhm.be

Le Comité de rivière (Assemblée générale) du Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) est composé de nombreux partenaires. Il est constitué en asbl dont voici la composition :

Acteurs locaux

Animation gelbressoise asbl, Association pour la découverte de la Nature asbl, Bureau Economique de la Province de Namur, Centre YWCA « Les Fauvettes » asbl, Cercle des Naturalistes de Belgique asbl (CNB), Ciney environnement, Club Alpin Belge (aile francophone) (CAB), Comité de quartier Pré-Meuse.2, Comité régional Anti-Carrière (CRAC), Commission internationale de la Meuse, Commission wallonne d'Etudes et de Protection des Sites Souterrains (CWEPPS), Empreintes asbl (CRIE de Namur), Fédération belge de Batellerie, Fédération francophone de Canoë (FFC), Fédération francophone de Ski nautique et de Wakeboard (FFSNW), Fédération Francophone de Yachting Belge (FFYB), Fédération halieutique et piscicole du sous-bassin Meuse amont (FHPMa), Fédération HoReCa de Namur et du Brabant wallon, Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA), Fondation Gouverneur René Close, Fondation rurale de Wallonie (FRW), Groupe d'Action Local (GAL) de l'Entre Sambre et Meuse, Intercommunale namuroise de Services publics (INASEP), Infrabel sa, Klim-en bergsportfederatie (KBF), La Fario asbl, La Maison de la Mémoire rurale de La Bruyère, La Maison du tourisme du Pays de Namur, Les Amis de la terre asbl, Les Amis de Marche-les-Dames asbl, Les pêcheurs de la Houille, Monuments et Sites de Saint Gérard et Graux asbl, Natagora, Office du Tourisme d'Hastière Pays de la Molinee asbl, Port Autonome de Namur (PAN), Profondeville-Lustin Perles de la Meuse, Royal Cercle nautique de Dinant, Royal Club nautique Sambre et Meuse (section aviron), Sagrex sa, Société wallonne des Eaux (SWDE), Spéléo-J, Union belge de Spéléologie (UBS), Virelles-Nature, Vivaqua.

Administrations fédérales, régionales et organes consultatifs

SPW - Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement (DGO3) : Département de la Nature et des Forêts (DNF), Département de la Ruralité et des Cours d'eau (DRC), Département de l'Environnement et de l'Eau (DEE).

SPW - Direction Générale de la Mobilité et des Voies Hydrauliques (DGO2) : Département des Voies hydrauliques de Namur (DVHN), Service d'études hydrologiques (SETHY).

SPW - Direction Générale des Routes et Bâtiments (DGO1) : Département des Infrastructures subsidiées, Direction des Routes de Namur.

SPW - Secrétariat général - Direction du Centre régional de Crise.

SPW - Commissariat Général au Tourisme, SPW - Département de la Géomatique.

Ministère de la Défense nationale, Zone de Police des Arches, Zone de Police Haute-Meuse.

Commission consultative de l'Eau.

Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité, CCATM de Dinant, CCATM de Gesves, CCATM de Namur, CCATM de Profondeville.

Pouvoirs locaux

Province de Namur : Conseil provincial, Administration des Services techniques et de l'Environnement, Fédération du Tourisme.

Administrations communales de Andenne, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.



Réalisé avec le soutien du Service public de Wallonie, de la Province de Namur et des 23 communes partenaires du CRHM : Andenne, Assesse, Beauraing, Chimay, Ciney, Couvin, Dinant, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Momignies, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse-sur-Semois et Yvoir.

Photo de couverture : Le pont de Jambes sur la Meuse à Namur
(© Stéphane Abras)